



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 22 décembre 2020

PAC 2020 : VERSEMENT DU SOLDE DES AIDES DIRECTES ET DE L'ICHN 51 MILLIONS D'EUROS VERSES EN 2020

Un premier versement du solde des aides du 1^{er} pilier de la PAC et de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN) de la campagne est effectif depuis le 10 décembre. Un second versement aura lieu le 23 décembre.

Ces versements concernent les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), les aides ovines et caprine et l'ICHN. Avec les acomptes versés en octobre, c'est un montant total de près de 51 millions d'euros qui a été versé pour la campagne 2020 à près de 3 600 exploitations agricoles drômoises.

294 jeunes agriculteurs ont bénéficié de 713 000 euros au titre du paiement en faveur des jeunes agriculteurs avec un montant unitaire par hectare fortement revalorisé par rapport à 2019 (102 € contre 90 €).

Dans le contexte du COVID, la DDT s'est fortement mobilisée pour mener à bien les instructions de tous les dossiers dans des délais contraints et permettre que plus de 99 % des agriculteurs drômois puissent percevoir leurs aides avant la fin de l'année.

Les prochains versements, en particulier le solde des aides bovines, les aides couplées végétales et l'aide à l'assurance récolte s'étaleront sur le 1^{er} trimestre 2021.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme